

Comité Syndical du 14 janvier 2021 à 18h00

L'an deux mil vingt et un, le 14 janvier à 18 heures, les délégués élus et entérinés par les Communautés de Communes du Val de cher Controis et du Romorantinais et du Monestois, membres du Syndicat Mixte Intercommunal d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères Val de Cher se sont réunis à la salle des fêtes de Noyers sur cher, sous la convocation de Monsieur Eric MARTELLIERE.

Date de la convocation : 7 janvier 2021 par mail

OBJET :

Délibération n° 1 – 2021 Présentation du rapport sur le service public de prévention et de la gestion des déchets 2019 du SMIEEOM VAL DE CHER

Communauté de Communes Val de Cher Controis

Commune	Délégué(e)	Titulaire	Suppléant(e)	Observation
ANGE	DESMAREST Philippe	X		
CHATEAUVIEUX	PATIN-GUILLON Katia		X	
CHATILLON SUR CHER	LHUILIER Laure		X	
CHEMERY	THEVENET Anne-Marie	X		
CHISSAY EN TOURAINE	PLASSAIS Philippe	X		
CONTRES Commune déléguée du Controis en Sologne	COLLIN Guillaume	X		
CHOUSSY	GOSSEAUME Thierry	X		Arrivée à 18h08
COUDES	RABUSSEAU Jean-Pierre	X		Arrivée à 18h15
COUFFY	GALERNE Joël	X		
FAVEROLLES S/CHER	VRILLON Jean-Michel	X		
FOUGERES S/BIEVRE Commune déléguée du Controis en Sologne	MARTELLIERE Éric	X		
FRESNES	CHAMPEAUX Jacky	X		
GY EN SOLOGNE	PRETO Paulino	X		
LASSAY-SUR-CROISNE	GAUTRY François	X		
MAREUIL SUR CHER	GOINEAU Annick	X		
MEUSNES	ROUSSEAU Pascal	X		
MONTHOU SUR CHER	DINOCHÉAU Laurence	X		
MONTRICHARD	LANGLAIS Pierre	X		
OISLY	DANIAU Florence	X		
OUCHAMPS	LEGOUY Quentin	X		
PONTLEVOY	BERTHAULT Jean-Louis	X		
POUILLE	GOUTX Alain	X		
ROUGEOU	JOULAN Bénédite	X		
ST AIGNAN SUR CHER	GOMES Zita	X		
ST GEORGES SUR CHER	DALUZEAU Véronique	X		



ST JULIEN DE CHEDON	RAYMOND Fabrice	X		Arrivée lors de l'appel
SASSAY	CHARLES-GUIMPIED Jean-Pierre	X		
SEIGY	ESNAULT Jean Luc	X		
SELLES SUR CHER	GAUTHIER Michèle	X		
SOINGS EN SOLOGNE	BIETTE Bernard	X		
THESEE	CHARLUTEAU Daniel	X		

Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois

Commune	Délégué	Titulaire	Suppléant(e)	Observation
BILLY	LATREILLE Jean-Claude	X		
MUR DE SOLOGNE	CAHVEAU Vanessa	X		

Absents excusés ayant donné procuration

- Monsieur HENAULT Damien (Bourré commune déléguée de Montrichard Val de Cher) donne pouvoir à Monsieur Langlais Pierre (Montrichard commune déléguée de Montrichard Val de Cher)
- Madame BRECHET Catherine (Noyers sur Cher) donne pouvoir à M. Berthault Jean-Louis (Pontlevoy)
- Madame POUILLAIN Anne-Laure (Thenay Commune déléguée du Controis en Sologne) donne pouvoir à M. COLLIN Guillaume (Contres Commune déléguée du Controis en Sologne)
- Monsieur LEGOUY Quentin (Ouchamps Commune déléguée du Controis en Sologne) devant s'absenter à partir de 19h, donne pouvoir à partir de cet horaire à Monsieur MARTELLIERE Eric (Fougères sur Bièvre Commune déléguée du Controis en Sologne)

Absents excusés

Monsieur LACROIX Eric (Vallières les Grandes)

Absents non Excusés

Madame MICHOT Karine (Feings – Commune déléguée du Controis en Sologne)

Monsieur LIONS Gilles (Mehers)

Monsieur TROTIGNON Michel (St Romain-sur-Cher)

Assistaient à la réunion

Monsieur FOURRET Romain - Responsable pôle technique

Madame CARRARETTO Anne - Adjoint administratif

Secrétaire de séance :

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical.

Madame GAUTHIER Michèle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

En ouvrant la séance, Monsieur le Président remercie toutes les personnes présentes d'avoir bien voulu répondre à sa convocation.

Procès-verbal :

Le procès-verbal de la dernière séance a été distribué et affiché. Aucune observation n'étant apportée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.



Délibération n° 1 – 2021 Présentation du rapport sur le service public de prévention et de la gestion des déchets 2019 du SMIEEOM VAL DE CHER

Monsieur le Président rappelle que le « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des ordures ménagères pour l'année 2019 » a été remis à chaque délégué en même temps que la convocation à la présente réunion.

Le Comité syndical, après en avoir pris connaissance, et à l'unanimité,

Considérant que le rapport est accepté,

- EMET un avis favorable au rapport tel que présenté, joint en annexe à la délibération.

Fait et délibéré à SEIGY,
Les jours, mois et ans susdits.

Le Président,
Certifie sous sa responsabilité le caractère
Exécutoire de cet acte transmis au
Représentant de l'Etat le 14 janvier 2021
Publié le 14 janvier 2021
A Seigy, le 14 janvier 2021

SMIEEOM VAL DE CHER
22 rue de Gâtines
41110 SEIGY

Le Président
Eric MARTELLIERE

SMIEEOM VAL DE CHER
22 rue de Gâtines
41110 SEIGY

